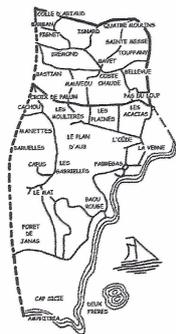


COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h

Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 15 Décembre 2015

PV DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le Samedi 12 décembre 2015 - Restaurant « Le Rivage » à Fabrégas

Référence à rappeler : N°20151215/91-CILLSOS/FPABJCB

Présents : Mmes S. ARDOUIN – H. BERENGER – J. FEMENIA et MM. : J-C. BARDELLI – A. BISCOS – L. GUYOT – J. GATEL – F. POURCHIER – P. ROUME – A. ROZES – D. VIGLIETTI.

Excusés : Mmes Ch. LEGER – A-M. MURAT – J. PAOLI et MM. A. BONNET – G. MATHIEU – J. MEDURI – G. TOURRIER.

🚩 **09h30 Le Président ouvre la séance**

1) Suivi de Compte-rendu : Le CR de notre réunion de quartier tenue le 14 novembre à la Maison St Georges est approuvé par les participants, il sera tiré et diffusé en l'état.

2) Activités des membres du Bureau : Le 26 octobre le président ainsi que les deux vice-présidents, ont assisté en mairie à la réunion concernant le bilan des nuisances sonores constatées sur le territoire de la commune pendant l'année écoulée.

La « Charte pour la maîtrise des Nuisances Sonores » a été revue et corrigée par les soins de la Mairie et servira dorénavant de règlement, lequel devra être rigoureusement respecté par l'ensemble des acteurs commerciaux ou artisans de la commune. Elle s'appliquera également à tous particuliers occasionnant des nuisances sonores anormales. A noter que les principaux intéressés, c'est à dire les commerçants exerçant des métiers liés à la restauration et au débit de boisson avec animations musicales, ne se sont pas rendus à cette réunion. Cette charte remaniée a été remise aux CIL qui la tiennent à la disposition de leurs membres et adhérents.

3) Assemblée Générale de MART : Jeudi 10 décembre une délégation composée du président, de deux de ses vice-présidents S. ARDOUIN et A. BISCOS ainsi que de Louis GUYOT délégué du CILLSOS à MART ont participé à l'Assemblée Générale de MART. Le CR de cette réunion sera diffusé ultérieurement par le secrétariat de cette association.

Le Président de MART, Jean ECOCHARD, a entre autre renouvelé la nécessité d'établir une « Fiche d'observation » dès qu'une nuisance est constatée sur le territoire ou sur les bords de la rade (abandon d'embarcation, déchets divers gros ou petits, pollution...). Les fiches d'observation sont à récupérer sur le site de MART et à adresser à son secrétariat (<http://www.federation-mart83.org/>). Nous ferons une large diffusion d'imprimés auprès de nos adhérents lors de notre future Assemblée générale du 18 mars 2016.

Les participants sont tous d'accord contre le projet d'aménagement du port de la petite mer voulant exclure les petites embarcations au profit d'unités luxueuses s'apparentant à une marina.

Un film sur les bassins versants a été réalisé et nous a été présenté ; Il sera bon que chacun le visionne sur Internet. Il devient urgent d'augmenter le nombre de bassins de rétention sur l'ensemble de notre territoire côtier.

Un fascicule initialisé par notre très regretté Paul PIGNON a été imprimé, financé par le Conseil Départemental. Il sera souhaitable que chacun de nous en prenne connaissance.

4) Départ en retraite du DGST Marcel Paul MAGAGNOSC : A l'occasion du départ en retraite du Directeur Général des Services Techniques Marcel-Paul MAGAGNOSC, les membres de notre CIL ont été invités à participer au « Pot de l'Amitié » qui se tiendra le jeudi 17 décembre dans les locaux de la mairie technique. Marcel-Paul MAGAGNOSC, en charge du Service Technique, a été un précieux collaborateur et nous a particulièrement bien aidé à aplanir de nombreuses difficultés pendant les cinq dernières années. Nous lui devons un très grand remerciement ; « Bonne retraite MAGA ! »

5) Courrier des adhérents : - M. HENRY rencontre toujours des difficultés avec son voisinage à propos des zones Boisées Classées qui ne semblent pas être tout à fait respectées. Il souhaite que soit pris en compte ce problème dans la révision du PLU.

- Mme SINGUIN résidant au début de la Corniche Merveilleuse, nous expose ses soucis suite au projet de construction d'une résidence à proximité de sa maison. Ce projet mettrait grandement en péril sa demeure craignant des fissures ; en effet les promoteurs envisagent de décaisser le sol en limite de sa propriété en cassant au brise roche. Par ailleurs certains blocs énormes qui semblent instables pourraient rouler vers le vallon de Fabrégas s'ils venaient à être déchaussés. L'an passé déjà, un rocher s'était décroché dans le secteur, ce qui a eu pour conséquence la fermeture momentanée de la corniche. Le Président très inquiet de cette situation, et après avoir fait une visite sur les lieux, envisage un entretien avec le directeur de l'urbanisme en compagnie de Mme SINGUIN pour faire le point. Affaire à suivre !

6) Circulation sur la RD 16 : Ça y est, le giratoire sur la RD 16, au niveau de l'intersection avec le chemin de La Seyne à Bastian est quasiment achevé. Les installations provisoires, actuellement en service, représentant ce futur giratoire, donnent particulièrement satisfaction aux usagers, la circulation est devenue plus fluide. Toutefois il subsiste quelques difficultés rencontrées par les semi-remorques qui approvisionnent Bricomarché. A suivre de près ! Pour autant, nous attendons avec impatience la réalisation de giratoires analogues sur la RD 18 aux intersections de Henry Guillaume au Nord et du CC Intermarché au Sud.

7) Alerte à la Xylella Fastidiosa : Gros problème phytosanitaire pour notre avenir ; Un cas d'attaque par la bactérie tueuse « Xylella Fastidiosa » a été détecté sur notre commune.

Notre Président adressera un courrier à Monsieur le Maire lui suggérant que les services concernés de notre commune informent les citoyens sur les risques de cette bactérie et surtout les mesures préventives et curatives (s'il y en a !) que chacun devra suivre en cas de développement de cette bactérie.

8) Courrier Expédié :

- Lettre envoyée au Maire pour le débroussaillage obligatoire demandé par les services communaux aux riverains du domaine de Fabrégas.

9) Invitations diverses :

- Le 28.11.15 : 30^{èmes} fêtes Calendales au Fort Napoléon
- Le 05.12.15 : Cérémonie de la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- Le 06.12.15 : Association des concerts classiques seynois - concert « le Trio Opéra »
- Le 11.12.15 : Dégustation conviviale au salon Esprit du Vin
- Le 20.12.15 : Bain de Noël

10) Articles de Presse :

- Le 16.11.15 : Quartiers Ouest et Sud : des avancées mais aussi des attentes
- Le 17.11.15 : Calendrier des battues de régulation de sangliers
- Le 19.11.15 : Avis de vide-greniers au profit du TELETHON
- Le 21.11.15 : Budget des pompiers : le maire de la Seyne ressort la calculatrice
- Le 21.11.15 : Avis de PIZZORNO : vente de calendriers interdite
- Le 25.11.15 : Bernard BENET, « Monsieur animations » des Sablettes, jette l'éponge
- Le 30.11.15 : Les plaisanciers votent pour la fin de la gestion PTP
- Le 01.12.15 : Branle-bas de combat contre xylella fastidiosa
- Le 02.12.15 : Critiqué, le projet du Bois Sacré joue la carte de l'emploi

11) Tour de Table :

- A. BISCOS s'inquiète du peu d'illuminations en ville pour les fêtes de fin d'année ; Il semble que ce soit une consigne d'économie lancée à l'échelle nationale.

D'autre part il souhaite que soit vérifié le volume du bassin de rétention sur le cours du vallon du Loup à hauteur du lotissement Coste Chaude ainsi que celui réalisé à proximité de la caserne des pompiers. Il envisage d'adresser un courrier à la DREAL sous la signature du CIL.

- A. ROZES nous informe que la pose de la fibre optique en fourreau sur le lotissement du Cap Sicié est entièrement réalisée. Ne reste qu'à raccorder les usagers qui en feront la demande auprès de leur opérateur.

- De même J. FEMENIA ayant contacté Mme BRETAGNE, responsable des travaux de pose pour Orange dans notre secteur, confirme que dans le lotissement « Saint-Jean-les-Moulières » la fibre va être posée probablement durant le 1^{er} trimestre 2016. Le retard constaté résulte que la moitié des poteaux appartient à EDF. Chaque usager devra établir une demande individuelle afin que soit réalisé le raccordement aérien vers leur installation privée (mise en place d'une interface fibre-câble sur le dernier poteau en remplacement du boîtier actuel)

- S. ARDOUIN exprime et adresse ses remerciements à Monsieur le Maire suite à la pose d'un panneau indiquant avec précision le « Les Moulières »

- H. BERENGER Nous annonce qu'elle a participé aux travaux de la commission Lien Social Cadre de Vie au sein du Conseil de Quartier OUEST. Elle se propose de recueillir les doléances des résidents afin de les exprimer au sein de ce Conseil.

- D. VIGLIETTI Souhaite que le bâtiment abritant le transformateur EDF implanté à l'intersection du chemin de Fabrégas et du chemin des Deux Chênes soit quelque peu réhabilité. A la limite, il pourrait être considérablement diminué en hauteur car il n'y a plus aucunes liaisons aériennes ; les câblages étant tous enterrés. Affaire à suivre !

- Un panneau STOP ainsi qu'un panneau téléphonique situés à l'extrémité EST du chemin de l'Oïde sont assez mal implantés, ils débordent trop vers la chaussée et gênent quelque peu le passage des piétons. Ne pourrait-t-on pas les reculer vers le mur de clôture ?

- Les Bacs à récupération des déchets des riverains implantés à proximité de l'arrêt Bus des « Deux frères » pourraient être déportés vers l'entrée du parking du domaine. Leur présence à proximité de cet arrêt Bus est assez inconfortable et peu esthétique.

- Des véhicules de collecte des ordures ménagères ont des problèmes d'étanchéité. A la suite de leur récolte, certains laissent derrière eux sur la route, une longue trainée d'eau polluée et pestilentielle. La Société PIZZORNO a promis de régler ces problèmes ! Attendons pour voir.

- Nota : nous croyons savoir qu'un plan communal d'implantation de PAV (Point d'Apport Volontaire) de la commune est en étude en mairie technique. Nous consulterons M. ROMAN sur ce sujet.

- Question : Quand donc sera installé le treuil de hissage à l'avant de la barque implantée sur le giratoire dit des Deux Frères ? Il a été donné quelques mois auparavant par le président des « Pescadous » aux services techniques pour qu'ils en assurent la pose comme cela avait été promis.

- Francis POURCHIER : Le vide-greniers prévu dans le cadre du TELETHON n'a pu se tenir, la pluie nous en a empêchés par deux fois à 15 jours d'intervalle. Cependant un grand nombre d'exposants, ont bien voulu céder leur participation au profit de cette association, ce qui nous a permis de déposer un chèque de 240,00 € auprès du service Information Jeunesse chargé de l'organisation du TELETHON.

✚ **Fin de la séance à 12h00.**

Le Secrétaire Général Adjoint :
Adrien BISCOS

Le 1^{er} Vice Président
Francis POURCHIER

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjointes et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme la Conseillère départementale du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **M. le Conseiller départemental du Canton la Seyne Nord**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire DUSSAIX de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **MM. les Directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **COLLECTIF des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Adhérents des secteurs 10, 12, 15**
- **Archives CILLSOS 2015**

